

Objectifs :

Comprendre les évolutions dues au vieillissement des personnes en situation de handicap.
Adapter l'accompagnement à l'avancée en âge des personnes.
Analyser les conditions d'un ajustement progressif à la perte d'autonomie.
Développer les moyens permettant de préserver les acquis et de travailler sur les capacités cognitives.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel soignant et non soignant du secteur sanitaire et médico-social.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une psychologue clinicienne spécialisée dans l'accompagnement des équipes du secteur médico-social.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Notions fondamentales sur le handicap

Les différents handicaps.
L'évolution historique du handicap, l'évolution et l'espérance de vie des personnes handicapées.

2. Les processus du vieillissement

Généralités.
Spécificités du vieillissement chez la personne handicapée.

3. Les pratiques de l'accompagnement

Ajustement de l'intervention en fonction des besoins repérés et énoncés.
Projections et modes défensifs susceptibles d'être rencontrés chez la personne accompagnée et chez le professionnel.
Accompagnement de l'entourage.

610 €

Net de taxe par personne

Q7 HANDVIEILL 14-D22



2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :
Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.
Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

